

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAONE

CANTON DE RIOZ

COMMUNE DE BUSSIÈRES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 SEPTEMBRE 2020

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du PV du 27 août 2020
- 2- Validation devis informatique : AltF4 (délib)
- 3- Validation devis mobilier : MEFRAN (délib)
- 4- Validation devis défibrillateur et demande de subvention (délib)
- 5- Affouage 2020-2021 : tarif & règlement (délib)
- 6- Proposition liste de 24 contribuables pour la commission communale des impôts directs (délib)
- 7- Validation devis trottoirs cimetièrre : BC2i (délib)
- 8- Validation plan financement trottoirs cimetièrre (délib)
- 9- Demande de subvention CD70 trottoirs cimetièrre (délib)
- 10- Encaissement chèque JURIDICA (délib)
- 11- Questions diverses

Le Maire certifie sous sa responsabilité que la convocation du Conseil a été faite et affichée le 17 septembre 2020 et que le nombre de conseillers en exercice est de ONZE.

L'an deux mille vingt, le 23 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Bussièrres s'est réuni dans la salle de convivialité (compte-tenu de la situation de COVID-19) sous la présidence de M. Emilien BRENOT, Maire.

PRESENTS : Mmes DEBIEF Monique, DUPONT Joëlle, GREFFE Emmanuelle, NAVARRETE Véronique.

Ms BÉLIARD Hervé, BRENOT Emilien, DUCRET Guy, GOUX Loïc.

ABSENTS EXCUSES : Mme MACHETEAU COHADIER Jacqueline (pouvoir donné à Mme DUPONT Joëlle), M. BRETON Cédric (pouvoir donné à M. DUCRET Guy), M. FOLLETETE Nicolas (pouvoir donné à M. BRENOT Emilien).

Conformément à l'article L2121.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mme DUPONT Joëlle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées. M. BRENOT Emilien a déclaré la séance ouverte.

1 – APPROBATION DU PV DU 27 AOÛT 2020

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

VOIX : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2 – VALIDATION DEVIS INFORMATIQUE : AltF4 (délib)

Le Maire présente un devis de AltF4 d'un montant de 322.00 € HT, soit 386.40 € TTC pour la maintenance et l'optimisation des 2 ordinateurs PC de la mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- valide le devis de AltF4 d'un montant de 322.00 € HT, soit 386.40 € TTC,
- autorise le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

VOIX : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3 – VALIDATION DEVIS MOBILIER : MEFRAN (délib)

Le Maire présente un devis de MEFRAN d'un montant de 715.64 € HT, soit 858.77 € TTC pour l'achat de 2 tables et 16 chaises pour les salles communales, ainsi qu'un banc extérieur pour remplacer celui endommagé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- valide le devis de MEFRAN d'un montant de 715.64 € HT, soit 858.77 € TTC,
- autorise le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

VOIX : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4 – VALIDATION DEVIS DEFIBRILLATEUR ET DEMANDE DE SUBVENTION (délib)

Le Maire présente plusieurs devis pour l'achat d'un défibrillateur :

- devis de MEFRAN d'un montant de 1 500.00 € HT comprenant l'armoire extérieure (automatique)
- devis de D-SECURITE GROUPE d'un montant de 1449.00 € HT auquel il faut rajouter 390.00 € HT de coffre extérieur (automatique)
- devis de Franche-Comté Défibrillateurs d'un montant de 1 350.00 € HT (semi-automatique).

Il est proposé de l'installer en extérieur, soit sur la façade de la Maison Pour Tous vers l'abribus ou devant la salle de convivialité sur la plaque en bois à l'entrée. La solution retenue est de l'installer devant la salle de convivialité.

Un contrat de maintenance est aussi proposé (à prévoir pour l'an prochain) au tarif de 184.00 € HT par Défibrillateur Center.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- valide le devis de MEFRAN d'un montant de 1 500.00 € HT, soit 1 800.00 € TTC et autorise le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

- autorise le Maire à effectuer des demandes de subvention auprès des organismes compétents et à signer tous documents afférents à ce dossier.

VOIX : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

5 – AFFOUAGE 2020-2021 : TARIF & REGLEMENT (délib)

Lecture est faite de la proposition du règlement 2020-2021 par Guy DUCRET. Le tarif proposé cette année est le même que l'an passé, à savoir 75.00 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- valide le règlement de l'affouage 2020-2021 et autorise le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.
- valide le montant de 75.00 € pour la portion d'affouage et autorise le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

VOIX : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6 – PROPOSITION LISTE DE 24 CONTRIBUABLES POUR LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (délib)

Le Maire informe du renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) suite aux élections municipales de 2020. Elle est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants et il faut proposer 24 noms. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Le Maire propose une liste de 24 contribuables.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- valide cette liste
- autorise le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

VOIX : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

7 – VALIDATION DEVIS TROTTOIRS CIMETIERE : BC2i (délib)

Le Maire présente un devis de BC2i d'un montant de 3 795.00 € HT, soit 4 554.00 € TTC pour la réalisation de bordures devant le cimetière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- valide le devis de BC2i d'un montant de 3 795.00 € HT, soit 4 554.00 € TTC
- autorise le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

VOIX : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

8 – VALIDATION PLAN FINANCEMENT TROTTOIRS CIMETIERE (délib)

Le Maire présente le plan de financement suivant pour 100 mètres linéaire de bordures :

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Bordures cimetièrre	4 554,00 €	Subvention	2 000,00 €
		FCTVA	747,00 €
		Autofinancement	1 807,00 €
TOTAL DEPENSES TTC	4 554,00 €	TOTAL RECETTES TTC	4 554,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- valide ce plan de financement
- autorise le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

VOIX : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

9 – DEMANDE DE SUBVENTION CD70 TROTTOIRS CIMETIERE (délib)

Le Maire propose de demander des subventions pour les bordures de trottoirs du cimetière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Saône.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- autorise le Maire à effectuer des demandes de subvention pour les bordures de trottoirs du cimetière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Saône
- autorise le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

VOIX : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

10 – ENCAISSEMENT CHEQUE JURIDICA (délib)

Le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de procéder à l'émission du titre comptable correspondant au chèque reçu de la part de JURIDICA d'un montant de 894.00 € (participation de l'assurance aux frais d'avocat).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer tous documents comptables et administratifs afférents à ce dossier.

Mme NAVARRETE Véronique ne participe pas au vote.

VOIX : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

11 – QUESTIONS DIVERSES

- Point sur les travaux route de Boulton : les travaux en dur sont terminés, il reste encore le marquage et la pose de poteaux à faire. Problème de stationnement vers l'écluse. Il faudrait peut-être prévoir de réduire la vitesse à 30 km/h de l'écluse à l'arrêt de bus ?
- Incivilités : vitesse trop importante aux Champs Fleuris, sens interdit rue du Four pris à contre-sens
- Suite aux travaux pour la fibre optique, une petite tranchée subsiste sur la route de Boulton : la mairie se renseigne auprès de Haute-Saône Numérique pour les reboucher dans les meilleurs délais.
- Maison pour Tous : pas de location (à **mettre sur le site**) jusqu'à nouvel ordre, sauf en dessous de 10 personnes avec respect des distances et gestes barrières.
- Dépôt sauvage dans les bois route de Boulton, dont de l'amiante... : un dépôt de plainte a été fait à la gendarmerie de RIOZ et une prise de contact avec le SYTEVOM pour la récupération des plaques en fibro-ciment.
- Compléments filets à poser au terrain multisports : un vendredi après-midi (2 octobre ?)
- WC mairie : bloc et cloison posés, il faut que la mairie pose une plaque dessus pour que l'entreprise puisse poser le WC.
- Petits travaux : la vitre cassée (accidentellement) de l'abribus des Batailles a été changée ; il y a un gros tas de buissons vers la barque à débarrasser (à voir avec un agriculteur ?)
- Bois vers les Champs Fleuris : frênes secs qui risquent de tomber, contacter les propriétaires privés pour l'entretien, il y a danger pour les riverains.
- Une réunion de la commission « environnement, biodiversité » sera prévue prochainement pour échanger sur différents sujets écologiques.
- Prendre contact avec la CCPR pour l'entretien du fossé à droite de la rue la barque, le ruisseau le long du clos de la Fontaine et le ru du Magny.
- Registre Communal des Personnes Vulnérables (RCPV) : la commission « aides sociales » a élaboré un document qui sera distribué prochainement dans les boîtes aux lettres concernant l'établissement de ce registre.
- Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre.

Fin du conseil à 23h

